

Instance : PRN Intéressement

Date 21 mai 2019

Lieu UCANSS

Participants UCANSS, ensemble des CN, OS dont pour la CFE-CGC A. Raguin, Y. Martigny, D. Soulé de Lafont, G. Soudarin, S Anne, J. Janvier

La réunion :

-Son objet : Négociation des annexes techniques 2019 – ajustement des indicateurs.

-Le contexte : dernière année de la période triennale fixée par le protocole du 21 juin 2017. Evaluation globale prévue au 1^{er} semestre 2020 et nouvel accord triennal à négocier.

-L'essentiel :

Interventions préalables des OS – revalorisation de la valeur du point. CGT demande la transformation en ½ mois de salaire, FO demande le réemploi de la fraction non versée, soit 15 millions d'euros en 2018. Réponse négative.

Chaque branche puis l'UCANSS présente ensuite les indicateurs proposés pour 2019. Toutes ont tenté d'en réduire le nombre et d'aligner indicateurs intéressement et CPG.

Retraite : l'indicateur COG sur la parité dans les désignations aux postes de directeur de CARSAT a été remplacé par un indicateur de parité dans les nominations aux emplois de cadres 7,8 et 9. La CFE- CGC le regrette et indique qu'il aurait été possible d'inclure les SD et DA dans le nouvel indicateur.

Maladie : réduction du nombre d'indicateurs et modification de la pondération des objectifs pour tenir compte du fait que les indicateurs de GDR dépendent largement des tiers. La CFE-CGC indique que l'indicateur du taux de formation de 60%, national, aurait pu être local. Réduction du poids des indicateurs IJ pour les ELSM. La CFE-CGC remercie la CNAM d'avoir tenu compte des observations émises précédemment et indique avoir le souci de la déontologie médicale.

Recouvrement : Suppression d'indicateurs spécifiques aux centre nationaux (CESU, PAJ emploi . ..) intégrés aux organismes, intégration d'indicateurs de dialogue social. L'indicateur de recrutement des directeurs est remplacé par une mesure des écarts de salaire des hauts coefficients.

Famille : Un indicateur sur la mise en œuvre de la prime d'activité a été inclus et sera atteint. Le but est de valoriser l'activité du réseau sur le choc du début de l'année. Les résultats sont désormais diffusés largement et pour plus de compréhension, le délai de traitement des demandes inclut désormais les phases de gestion qui ne dépendent pas de la CAF.

Institut 4.10 : Nouveaux indicateurs portant sur les clients extérieurs au RG. La CFE-CGC a insisté sur la nécessité de mettre en place les moyens d'améliorer l'indicateur portant sur la notation par les organismes de la qualité de l'offre de service pour éviter l'externalisation des formation métier. L' UCANSS traite ce point avec l' 1.4.10 dans les engagements CPG.

Signature le 11 juin 2019.